



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Dixième réunion du Groupe régional de la sécurité de l'aviation - Région Afrique - Océan Indien (RASG-AFI/10)

7 novembre 2024

Point 4 de l'ordre du jour : État de mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de sécurité du GASP, y compris les priorités fixées pour la région RASG-AFI

4.3. Autres initiatives de sécurité

Échange et partage d'informations opérationnelles sur la sécurité des vols dans la région AFI

(Note présentée par le Cameroun)

RESUME	
<p>La présente note de travail porte sur la mise en place d'un système d'échange et du partage d'informations opérationnelles de sécurité dans la région AFI par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'extension des stratégies de collecte et de traitement aux données opérationnelles ; et • la définition de modalités d'échanges et de partage volontaire d'informations opérationnelles de sécurité spécifiques entre Etats de la région AFI. 	
REFERENCE(S)	<ul style="list-style-type: none"> • AFI-RASP Première Edition 2023-2025 - Novembre, 2023 (Objectif 5) ; • RASG-AFI/9 conclusion 9/08
<i>Objectifs stratégiques</i>	A — Sécurité

1. INTRODUCTION

- 1.1. L'OACI appelle les États à élaborer des stratégies pour le développement des renseignements de sécurité en appui à la gestion de la sécurité et la prise de décision. A cet effet, les États sont encouragés à mettre en place des systèmes de collecte et de traitement de données de sécurité (SDCPS) ; elle a également mis en place des mécanismes d'échange d'information de sécurité au niveau global.
- 1.2. Les informations de sécurité collectées jusqu'ici sont principalement celles relatives aux occurrences de sécurité ; c'est d'ailleurs la seule catégorie pour laquelle une taxonomie normalisée est établie.

- 1.3. La présente note de travail souligne l'importance d'étendre la stratégie de renseignement de sécurité aux informations opérationnelles des prestataires de services, ainsi que d'encourager le partage et le traitement coordonnés de ces informations en vue d'une gestion prédictive de la sécurité.

2. DISCUSSION

Collecte des données opérationnelles d'exploitation

- 2.1. Les systèmes de collecte, d'analyse et d'utilisation de données de sécurité actuellement promus et existants se limitent aux données relatives aux occurrences de sécurité et fournissent des informations très utiles à la prise de décision à des niveaux stratégiques.
- 2.2. La conclusion 9/08 du RASG-AFI/9 stipule que la complexité croissante des activités d'aviation civile nécessite que le développement de renseignement de sécurité soit reconnu comme une capacité essentielle de l'industrie.
- 2.3. Les renseignements de sécurité devraient par conséquent inclure la collecte et l'analyse de données opérationnelles quasiment en temps réel, similaire à ce qui existe dans certains systèmes de très haute performance à l'exemple de l'analyse de la fiabilité.
- 2.4. Les systèmes d'aviation civile de nombreux Etats de la région AFI sont caractérisés par des écosystèmes dans lesquels les risques de sécurité sont moins bien maîtrisés, ce qui rend encore plus nécessaire la mise en œuvre d'une approche de gestion de la sécurité plus anticipative.

Partage de renseignements de sécurité entre Etats de la région AFI

- 2.5. En raison de la faible activité observée dans certains États, l'analyse des données de sécurité est peu pertinente en raison du volume réduit de renseignements collectables. Le partage des renseignements de sécurité est ainsi rendu nécessaire.
- 2.6. Afin de partager efficacement les données opérationnelles, il est nécessaire d'adopter des taxonomies normalisées, qui peuvent être spécifiques à chaque domaine d'activité.
- 2.7. Le partage des données opérationnelles nécessite une conjonction d'efforts au niveau des prestataires de service exerçant la même activité. Les États ont un rôle crucial dans la sécurisation des renseignements partagés de manière à créer et préserver un climat de confiance dans le système ainsi mis en place.

3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION

La réunion est invitée à :

- a) Prendre note des informations figurant dans la présente note de travail ;
- b) Encourager les États à s'engager à étendre leur stratégie de renseignement sur la sécurité aux renseignements opérationnels qui peuvent être collectés et analysés en temps réel ; et
- c) Demander à l'OACI à œuvrer au développement de taxonomies normalisées pour les données opérationnelles propres à chaque domaine d'activité.

